

12.03.2007 - 12:30 Uhr

La CSS s'engage pour une meilleure gestion des coûts de prestations grâce aux réseaux

Lucerne (ots) -

La CSS Assurance, deuxième assureur maladie suisse, propose un changement de cap dans le système de santé. Selon elle, ce serait fatal de reprendre simplement le cours habituel des choses après la discussion provoquée par la votation et le refus d'une caisse unique. La CSS demande une modification des incitatifs dans le système de santé afin de faire disparaître les luttes individualistes au profit de réseaux.

Inverser les incitatifs de façon à éliminer la sélection des risques au profit d'une gestion des coûts efficace, telle est la principale revendication pour un remodelage du système de la santé. La CSS est convaincue que les réseaux de fournisseurs de soins sont les produits de l'avenir. Ils offrent un vrai choix de performance et d'efficacité au client. Elle veut s'engager aux côtés des prestataires de soins et des politiciens pour une concurrence au sein du système de santé qui veille à conserver en même temps la solidarité et les composantes sociales de la LAMal. Une revendication prioritaire de la CSS envers les instances politiques est l'optimisation rapide de la compensation des risques selon le modèle du conseil des Etats.

Les réseaux: formes de soins du futur

"La concurrence et le marché sont des éléments importants, mais nous devons prouver qu'un marché a un sens économiquement", a affirmé aujourd'hui le président du conseil d'administration Me Pierre Boillat lors de la conférence de presse à Berne. Il a ajouté que les mauvais incitatifs actuels liés à la quantité et au prix doivent être éliminés au profit d'incitatifs de qualité et d'économicité. Le moyen d'y arriver sera à l'avenir un approvisionnement des soins en réseaux. En effet, un réseau rassemble la chaîne de soins ambulante et stationnaire complète dans un tarif forfaitaire fixé par convention avec les prestataires de soins et crée de la transparence en ce qui concerne les prestations, le prix et la qualité.

"L'assurance de base de l'avenir sera composée de réseaux qui offrent au client un vrai choix", a indiqué Georg Portmann, le président de la direction générale CSS.

D'après Georg Portmann cependant, les conditions cadres politiques à ce jour ne sont pas définies de manière à soutenir les réseaux de façon conséquente. "Cela reste toujours plus rentable de procéder à une sélection des risques que d'investir dans des modèles d'assurance alternatifs", a-t-il ajouté. Selon lui, les politiciens doivent par conséquent s'atteler immédiatement à la révision de la LAMal et prendre urgemment en main l'amélioration de la compensation des risques et la réorganisation du financement hospitalier par forfait. La CSS exige la création de conditions cadres pour favoriser la progression des réseaux à l'avenir.

Pour pouvoir mettre en place de tels réseaux, la CSS demande les conditions suivantes:

- Amélioration de la compensation des risques selon le modèle du Conseil des Etats
- Financement hospitalier par forfaits (DRGs)
- Conditions cadres étatiques pour l'octroi d'un approvisionnement

des soins assuré

- Mesures de qualité par des instances indépendantes
- Passage du tarif à l'acte Tarmed à une rémunération forfaitaire (Capitation)

Compensation des risques: la mère de toutes les réformes

La "mère de toutes les réformes" en vue d'une concurrence économiquement judicieuse dans la gestion des coûts de prestations est l'amélioration de la compensation des risques selon le modèle du conseil des Etats. La CSS n'a pas hésité à exprimer en termes clairs sa désapprobation envers les réfracteurs de ce modèle, en ce moment à l'ordre du jour à la commission du conseil national. Le président du conseil d'administration Pierre Boillat a déclaré que certaines caisses et leurs représentants empêchent l'adaptation de la compensation des risques - "car elles s'adonnent à la sélection des risques et ne pourraient plus en profiter dans le nouveau système".

La CSS veut aussi amener l'association faïtière de la branche à reconnaître la nécessité d'une optimisation de la compensation des risques. "Nous sommes convaincus que la plupart des caisses veulent une concurrence sur les prestations et non sur les bons risques. Nous n'avons pas peur de mettre le sujet sur la table et d'exiger une prise de position claire", a affirmé Georg Portmann.

D'autre part, la CSS a mis l'accent sur le fait qu'il lui est important de tendre la main aux prestataires de soins après la bataille émotionnelle et parfois agitée de la votation. Georg Portmann l'a confirmé: "C'est seulement en partenariat avec les fournisseurs de prestations que nous trouverons des solutions judicieuses dans l'intérêt des clients."

Le communiqué est disponible sur www.css.ch/media.

Photos portraits des intervenants et graphiques à commander à CSS Assurance, Tél. ++41 (0)58 277 13 26.

Bref profil de la CSS

Avec 1,21 million d'assurés et un volume de primes de 3,21 milliards de francs le Groupe CSS est le deuxième assureur-maladie de Suisse. Il s'est surtout spécialisé dans l'assurance des familles: 280'000 de ses assurés sont des enfants. Mais il est aussi en tête pour les affaires d'entreprises: plus de 10'000 entreprises et institutions sont assurées collectivement auprès de la CSS. La CSS compte quelque 2000 collaborateurs et près de 200 agences dans toute la Suisse.

Contact:

Stephan Michel
Chef communication entreprise
CSS Assurance
Tribtschenstrasse 21
6002 Luzern
Tél.: +41/58/277'13'26
E-Mail: stephan.michel@css.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003522/100526783> abgerufen werden.